PLEDGE NETTOYANT POUR LE BOIS (RTU)

National Fire Protection Association (NFPA)		Hazardous Material Information System (HMIS)	
	Risques d'incendie: 0	Santé	0
	Santé: 0 — Réactivité: 0	Risques d'incendie	0
	Danger spécifique	Réactivité	0

Vêtements de protection Aucun requis

Apparence Incolore à jaune pâle. Liquide. Voir la Section 9.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**PLEDGE NETTOYANT POUR LE BOIS (RTU)**	**Code**	94956
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.	**PMS#**	433399
FTSS#	126498001	**Date de validation**	6/25/2001
		Date d'impression	6/25/2001
		Remplace	3/8/2001.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Siège social aux É.U.
Drackett Professional
A Division of
S.C. Johnson Commercial Markets, Inc.
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	0.5-1.5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 5540 à 9740 mg/kg [Rat].
Alcool éthoxylaté	26183-52-8	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non Objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Inconnu.

Peau Inconnu.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau courante.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Suite à la page suivante

PLEDGE NETTOYANT POUR LE BOIS (RTU)

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Aucune.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Utiliser de bonnes pratiques hygiéniques pendant l'emploi de ce produit. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Citron.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
pH	8.9 à 9.6 [Basique.]
Gravité Spécifique	1
Viscosité	2-5 cP (Dynamique).
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Suite à la page suivante

PLEDGE NETTOYANT POUR LE BOIS (RTU)

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

Non réglementé

TDG Classification

Non réglementé

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal	SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle CERCLA : Substances dangereuses: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle
état	New Jersey - Liste des déversements: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle New Jersey: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle Pennsylvanie RTK: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification	Sans objet.
Symbole du SIMDUT	
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	MSDS Serial Range: 1-2
Version	1.02

Avis au lecteur

Suite à la page suivante

PLEDGE NETTOYANT POUR LE BOIS (RTU)

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.